

**Point de Rue de Trois-Rivières &
Nicolet - Yamaska**

États financiers
Au 31 mars 2021

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **POINT DE RUE DE TROIS-RIVIÈRES & NICOLET - YAMASKA** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme, l'actif net et les flux de trésorerie.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada
Le 9 juin 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A111750

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

PRODUITS

Dons	46 828 \$	75 098 \$
Subventions (annexe A)	1 421 885	939 656
Autres produits (annexe B)	40 215	28 548
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	17 169	10 080
Revenus - Inclusion sociale « Les Affranchis » (annexe C)	22 789	50 736

1 548 886 1 104 118

CHARGES

Salaires et charges sociales	870 223	686 983
Assurances	8 019	5 464
Combustible et électricité	12 240	15 185
Coordination des bénévoles	7 500	5 000
Dépannage alimentaire et frais d'intervention (note 3)	98 363	70 237
Dépenses - Inclusion sociale « Les Affranchis » (annexe C)	61 663	62 162
Déplacements	46 461	28 018
Entretien et réparations	65 137	23 211
Formation	7 320	2 516
Fournitures de bureau et papeterie	20 947	14 763
Frais d'urgence COVID-19	-	2 033
Frais de campagne de financement	-	17 198
Intérêts et frais bancaires	1 511	2 517
Intérêts sur la dette à long terme	4 506	5 558
Loyer	3 648	2 436
Projet Ayiti	5 466	14 969
Représentation	5 358	9 423
Services professionnels	32 241	20 172
Taxes et permis	4 709	5 360
Télécommunications	27 786	21 325
Amortissement des immobilisations corporelles	33 129	27 015

1 316 227 1 041 545

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

232 659 \$ 62 573 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	146 181 \$	(62 873) \$	- \$	83 308 \$	20 735 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(15 960)	248 619	-	232 659	62 573
Investissement en immobilisations corporelles	79 819	(79 819)	-	-	-
Affectations internes (note 11)	-	(62 873)	62 873	-	-
Remboursement en capital de la dette à long terme afférente aux immobilisations corporelles	3 492	(3 492)	-	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	213 532 \$	39 562 \$	62 873 \$	315 967 \$	83 308 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

BILAN

Au 31 mars

2021

2020

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	83 312 \$	83 276 \$
Créances (note 4)	161 236	18 292
Stocks	1 820	2 905
Frais payés d'avance	7 527	5 909

253 895 110 382

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

492 506 429 819

746 401 \$ 540 201 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

BILAN (suite)

Au 31 mars

2021

2020

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 7)	61 460 \$	26 618 \$
Apports reportés (note 8)	90 000	146 637
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	3 621	4 931
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 9)	-	73 825

155 081 252 011

DETTE À LONG TERME (note 9)

71 643 -

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)

203 710 204 882

430 434 456 893

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	213 532	146 181
Affecté (note 11)	62 873	-
Non affecté	39 562	(62 873)

315 967 83 308

746 401 \$ 540 201 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	232 659 \$	62 573 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	33 129	27 015
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(17 169)	(10 080)

248 619 79 508

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances	(142 944)	70 416
Stocks	1 085	(2 105)
Frais payés d'avance	(1 618)	(3 078)
Dettes de fonctionnement	34 842	(45 777)
Apports reportés	(56 637)	28 528

83 347 127 492

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(95 816)	(4 839)
---	----------	---------

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire	-	(8 248)
Variation des sommes dues à des particuliers	-	(35 000)
Remboursement de la dette à long terme	(3 492)	(8 914)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	15 997	-

12 505 (52 162)

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

36 70 491

ENCAISSE, début de l'exercice

83 276 12 785

ENCAISSE, fin de l'exercice

83 312 \$ 83 276 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, fournit des services de première ligne aux personnes en situation de rupture sociale. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de la COOP et les contrats de service sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'Organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, de biens et de services de plusieurs bénévoles et partenaires. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces biens et ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Certains apports reçus sous forme de biens et de services dont la juste valeur a pu être estimée et dont des reçus pour dons ont été émis sont comptabilisés aux résultats à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la formule de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Bâtisse	4 %
Aménagement extérieur	20 %
Équipement de cuisine	20 %
Équipement de photo	20 %
Équipement informatique	20 %
Matériel divers	20 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier de bureau	20 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

3. APPORTS DE BIENS ET DE SERVICES

Les apports présentés à l'état des résultats dans le dépannage alimentaire et frais d'intervention comprennent une somme de 9 848 \$ (2020 - 28 766 \$) représentant la juste valeur estimative des apports en denrées et en services.

4. CRÉANCES

	2021	2020
Subventions à recevoir	145 905 \$	9 679 \$
Taxes à la consommation	15 063	7 229
Avances à des particuliers, sans intérêts	268	1 384
	161 236 \$	18 292 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	25 140 \$	- \$	25 140 \$	25 140 \$
Bâtisse	602 105	251 983	350 122	353 386
Aménagement extérieur	13 762	9 369	4 393	4 874
Équipement de cuisine	51 834	25 660	26 174	10 046
Équipement de photo	18 670	14 617	4 053	4 775
Équipement informatique	131 339	74 301	57 038	21 181
Matériel divers	28 186	10 679	17 507	6 864
Matériel roulant	1 554	1 268	286	408
Mobilier de bureau	34 911	27 118	7 793	3 145
	907 501 \$	414 995 \$	492 506 \$	429 819 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

6. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une facilité de crédit sous forme de carte de crédit, d'un montant autorisé de 50 000 \$, portant intérêt au taux de 8,45 % et sans date de renouvellement.

La facilité de crédit ne comporte aucune garantie.

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Comptes fournisseurs	22 023 \$	2 464 \$
Salaires et vacances courus	18 107	9 692
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	15 330	8 462
Frais courus	6 000	6 000
	61 460 \$	26 618 \$

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2021	2020
SOLDE , début de l'exercice	146 637 \$	118 109 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(146 637)	(118 109)
Montants reçus au cours de l'exercice	90 000	146 637
SOLDE , fin de l'exercice	90 000 \$	146 637 \$

Composition :

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	35 000 \$	35 000 \$
Ministère de la Justice	10 000	-
Ministère de la Sécurité publique	25 000	60 387
Ville de Nicolet	-	5 000
Ville de Trois-Rivières	11 250	37 500
Centraide	8 750	8 750
	90 000 \$	146 637 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

9. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Emprunt, garanti par le terrain et la bâtisse d'une valeur nette comptable de 116 043 \$, remboursable par versements mensuels de 636 \$ incluant capital et intérêts au taux de 5,45 %, échéant en juillet 2034, renouvelable en octobre 2023	75 264 \$	78 756 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	3 621	4 931
Portion renouvelable au cours du prochain exercice	-	73 825
	71 643 \$	- \$

Les remboursements en capital estimatifs et autres éléments de la dette à long terme à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	Versements contractuels	Portion à être refinancée	Total
2022 -	3 621 \$	- \$	3 621 \$
2023 -	3 824 \$	- \$	3 824 \$
2024 -	2 319 \$	65 500 \$	67 819 \$

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition du terrain et de la bâtisse ainsi que d'équipement de cuisine et informatique.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2021	2020
SOLDE , début de l'exercice	204 882 \$	214 962 \$
Apports reçus	15 997	-
Montants amortis dans les résultats	(17 169)	(10 080)
SOLDE , fin de l'exercice	203 710 \$	204 882 \$

11. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'Organisme a affecté un montant de 62 873 \$ à des fins de projets spéciaux. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des créances.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à son emprunt bancaire, à ses dettes de fonctionnement et à sa dette à long terme.

13. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

La pandémie du coronavirus (COVID-19) entraîne un ralentissement économique sur l'ensemble des marchés, causant des impacts financiers potentiels pour l'Organisme. Cette pandémie donne lieu à une importante incertitude et, par conséquent, il est difficile d'estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle de cette incertitude.

14. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

A - SUBVENTIONS

Centraide	109 500 \$	35 000 \$
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec		
PSOC	407 084	375 000
Entente spécifique	30 655	29 994
Santé publique (prévention des surdoses)	35 000	35 000
Autres	900	8 100
Fonds d'Aide des Bingos de Trois-Rivières	10 000	9 000
Gouvernement du Canada		
Placement Carrière Été	-	11 950
SPLI	316 251	299 337
Ministère de la Sécurité publique	137 701	47 684
Priorités enfants	4 806	18 291
Vers un chez-soi	299 488	-
Ville de Nicolet	20 000	20 300
Ville de Trois-Rivières	50 500	50 000
	<hr/>	<hr/>
	1 421 885 \$	939 656 \$

B - AUTRES PRODUITS

Activités de financement	- \$	7 710 \$
Contrat de service - CAAL	5 910	-
Contrats de service - Premières Nations	-	6 974
Formation	2 369	1 280
Intérêts	356	134
Ministère de la Justice	23 080	12 450
Recherche	8 500	-
	<hr/>	<hr/>
	40 215 \$	28 548 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

C - ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES - INCLUSION SOCIALE « LES AFFRANCHIS »

REVENUS - INCLUSION SOCIALE « LES AFFRANCHIS »

Contrats de services professionnels	10 420 \$	11 487 \$
Journal « La Galère »	90	3 021
Productions culturelles	6 040	11 288
Subvention - Ministère de la Culture et des Communications	6 239	24 940
	<hr/>	<hr/>
	22 789	50 736

DÉPENSES - INCLUSION SOCIALE « LES AFFRANCHIS »

Activités inclusion sociale	1 000	1 974
Contrats de services professionnels	18 895	18 304
Journal « La Galère »	1 146	18 459
Production de matériel promotionnel	5 656	6 395
Productions culturelles	34 966	17 030
	<hr/>	<hr/>
	61 663	62 162

INSUFFISANCE DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(38 874) \$	(11 426) \$
---	-------------	-------------
